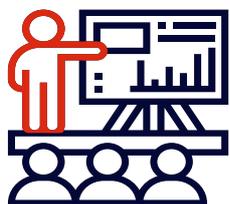
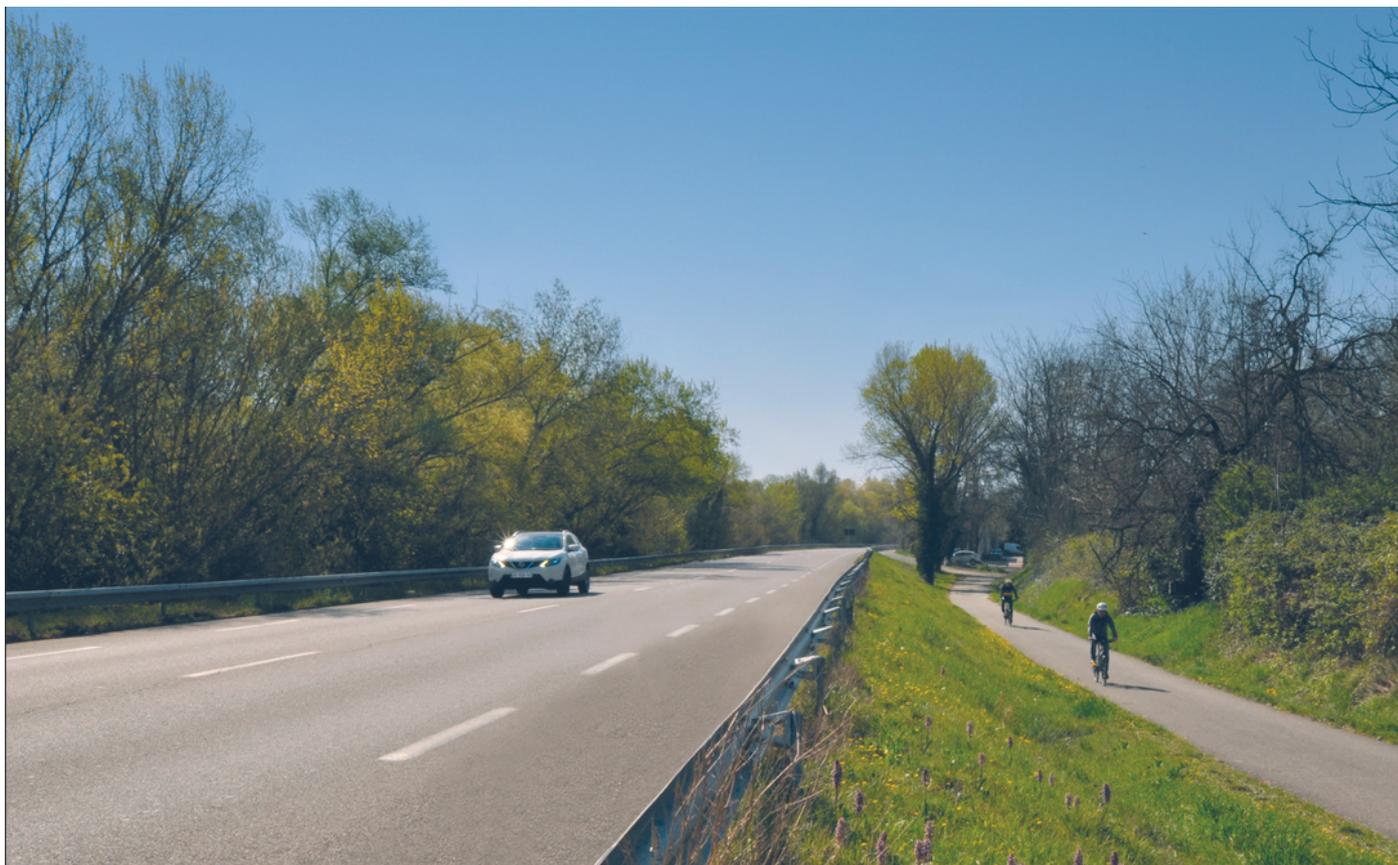


OFFRE DE FORMATION

**Aménagement des routes principales (ARP) :
Prendre en compte les évolutions apportées par le
guide Cerema de 2022**



en présentiel

**Session 2024
2 journées les 11 et 12 juin
à NANTES**





Les routes principales à 2 voies, 3 voies ou 2x2 voies, situées hors agglomération et équipées de carrefours plans, constituent un patrimoine d'environ 100 000 km, géré pour l'essentiel par les collectivités territoriales. Elles assurent un rôle structurant pour les réseaux et les territoires dans lesquelles elles s'inscrivent, en remplissant des fonctions diverses au service des mobilités.

Leur aménagement doit prendre en compte ces différentes fonctions, tout en intégrant la diversité des usagers, motorisés ou non, afin de leur apporter un niveau de service approprié et de renforcer leur sécurité.

Pour cela, les préconisations techniques ont été mises à jour en août 2022 dans une version renouvelée du guide « Aménagement des Routes principales » qui constitue désormais la référence à prendre en compte par les concepteurs.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Identifier et appliquer les différentes règles de conception à prendre en compte pour l'aménagement d'une route principale
- Identifier et intégrer les principales évolutions des enjeux et des règles techniques apportées par le guide
- Mettre en œuvre une conception globale d'aménagement intégrant l'ensemble des règles et des enjeux du guide,
- Évaluer la bonne application du guide dans un projet réalisé par un tiers

Public



La formation s'adresse aux personnels en charge de la conception, du contrôle ou du portage des projets routiers dans les collectivités territoriales, les services de l'Etat ou encore les bureaux d'études : chargés d'études et projeteurs, chefs de projets ...

Niveau pré-requis

- Pas de pré-requis technique, la formation s'adresse à des personnes expérimentées en conception comme à des nouveaux arrivants dans le public cible pour la formation.
- Le service demandeur s'assurera toutefois que les candidats correspondent bien à ce public cible.



Outils pédagogiques

Apports méthodologiques intégrant des échanges avec les stagiaires entrecoupés d'exercices d'application des notions ; les exercices s'articulent autour d'une étude de cas portant sur une déviation d'agglomération, ils sont répartis au cours des 2 journées.

Utilisation de la plateforme mesformations.cerema.fr

Méthodes d'évaluation

Un quizz à l'issue de chacune des journées permettra d'évaluer l'acquisition individuelle des connaissances.

Frais d'inscription

1000 € HT par stagiaire (TVA à 0% s'agissant de formation)
Déjeuners inclus

Durée

2 journées



PROGRAMME

Jour 1

8h45 Accueil

9h00 - 9h30 Mise en place

Tour de table, expression des attentes. Appréciation des niveaux de connaissance du sujet.

9h30 - 10h15 Conception générale

Principes généraux de conception, liens avec la typologie routière, notions de catégories et de niveaux de fonction.

10h15 - 11h15 Visibilité

Rappels illustrés des règles contenues dans le guide dédié 2018.
Présentation des points spécifiques et nouveautés introduites par l'ARP2022.

11h15 - 11h30 Pause

11h30 - 12h30 Profil en travers

Caractéristiques du profil en travers suivant le niveau de fonctions.
Cas des aménagements sur place, cas des ouvrages d'arts non courants.

12h30 - 13h45 Pause déjeuner

13h45 - 15h15 Étude de cas

Démarche de choix du type, de la catégorie et du niveau de fonction à partir de données générales et des éléments de contexte du projet considéré

15h15 - 15h30 Pause

15h30 - 16h00 Tracé en plan et Profil en long

Caractéristiques, valeurs seuils, règle d'enchaînement et coordination tracé en plan/profil en long.

16h00 - 17h00 Carrefours (1ère partie)

Principes généraux
Rappels des principes du guide ACI
Carrefours plans ordinaires

17h00 - 17h15

Quizz – évaluation intermédiaire des acquis

17H15 - fin de la première journée

Jour 2

9h00 - 9h45 Carrefours (2ème partie)

Carrefours giratoires
Demi-carrefours

9h45 - 10h45 Étude de cas

Analyse d'un projet de 4km avec recherche des écarts aux règles de l'ARP2022 et aux principes de conception ;
Travail par groupes de 2 à 4 stagiaires
Restitution et échanges en commun

10h45 - 11h00 Pause

11h00 - 11h45 Étude de cas (suite)

Restitution des groupes et échanges en commun

11h45 - 12h30 Routes en relief difficile ou site contraint

Spécificités des routes en relief difficile, dont les lacets
Problématiques de giration des véhicules

12h30 - 13h45 Pause déjeuner

13h45 - 14h45 Traitement des transitions

Approches d'agglomération, transition entre différents types ou catégories de routes, approche de virage ...

14h45 - 15h30 Équipements et services à l'utilisateur

Prise en compte des sujétions relatives aux DRR, aux points d'arrêt, ...

15h30 - 15h45 Pause

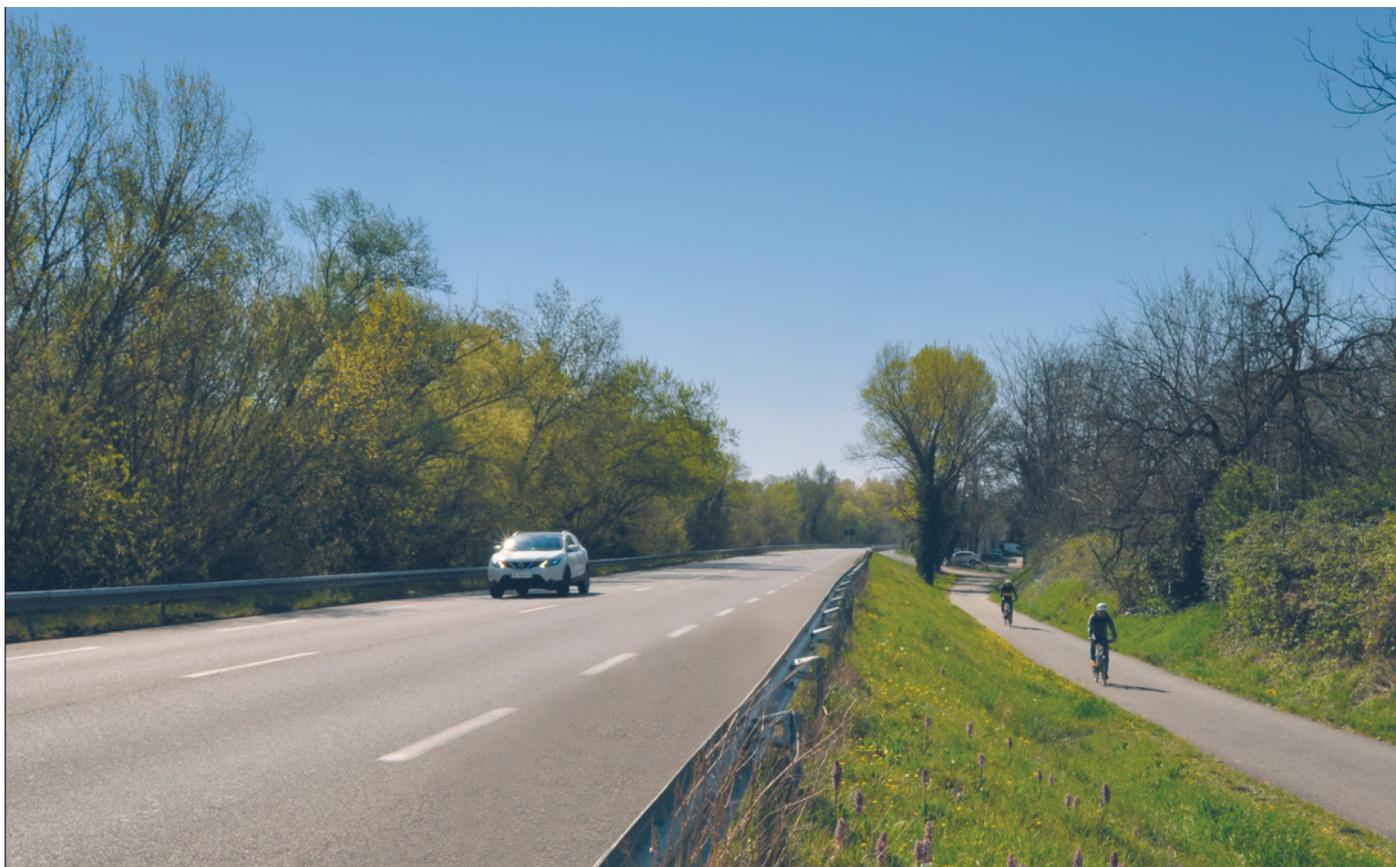
15h45 - 16h30 Étude de cas (suite et fin)

Regards sur une version modifiée du projet

16h30 - 17h15

Évaluation de la formation
Retour à chaud
Quizz d'évaluation finale des acquis

17H15 - fin de la formation



les atouts du **cerema**

- ✓ Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens)
- ✓ De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales
- ✓ Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus

— **Coordination** de la formation

Matthieu HOLLAND

réfèrent technique en conception et sécurité des infrastructures, expert international
Cerema Direction technique infrastructures de Transport et Matériaux

Informations et Inscription



formation.catalogue@cerema.fr